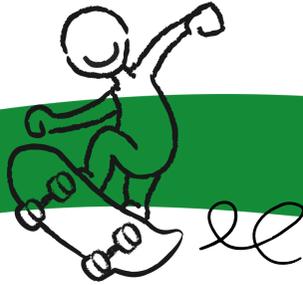


AIDE CARTE JEUNES

Attribution et renouvellement

L'épicerie solidaire
des capus



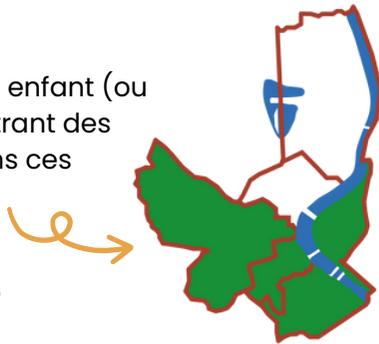
C'est quoi l'aide carte jeunes de l'épicerie solidaire ?

C'est une carte créditée de 100 euros pour une période de 3 mois, qui prend en charge 50% des achats à l'épicerie solidaire des capus. A titre d'exemple, pour des courses d'un montant de 10 euros, le jeune paiera 5 euros et 5 euros seront déduits de sa carte.

Le petit + : l'aide coup de pouce de l'épicerie, une remise 30% sur certains produits, est appliquée en complément.

Pour qui ?

Pour les jeunes de moins de 26 ans sans enfant (ou 30 ans si reconnaissance RQTH) rencontrant des difficultés financières et qui résident dans ces secteurs de Bordeaux :



Comment la demander ?

Une 1ère aide de 100€ peut-être accordée par l'épicerie ou un travailleur social ou professionnel selon la situation du jeune.

Et pour le renouvellement ? Au terme des 3 mois, cette aide peut être renouvelée uniquement auprès d'un travailleur social ou professionnel après un entretien préalable fait avec le jeune.

Qui finance ?

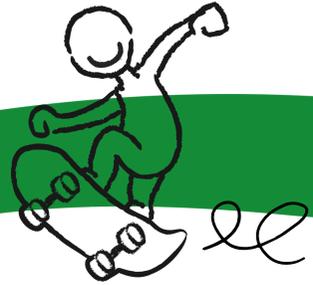
L'épicerie solidaire
des capus

Ce doc est à l'intention des professionnels !

AIDE CARTE JEUNES

Attribution et renouvellement

L'épicerie solidaire
des capus



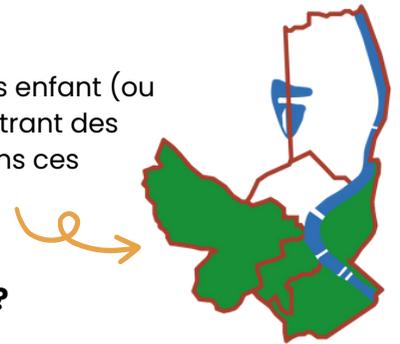
C'est quoi l'aide carte jeunes de l'épicerie solidaire ?

C'est une carte créditée de 100 euros pour une période de 3 mois, qui prend en charge 50% des achats à l'épicerie solidaire des capus. A titre d'exemple, pour des courses d'un montant de 10 euros, le jeune paiera 5 euros et 5 euros seront déduits de sa carte.

Le petit + : l'aide coup de pouce de l'épicerie, une remise 30% sur certains produits, est appliquée en complément.

Pour qui ?

Pour les jeunes de moins de 26 ans sans enfant (ou 30 ans si reconnaissance RQTH) rencontrant des difficultés financières et qui résident dans ces secteurs de Bordeaux :



Comment la demander ?

Une 1ère aide de 100€ peut-être accordée par l'épicerie ou un travailleur social ou professionnel selon la situation du jeune.

Et pour le renouvellement ? Au terme des 3 mois, cette aide peut être renouvelée uniquement auprès d'un travailleur social ou professionnel après un entretien préalable fait avec le jeune.

Qui finance ?

L'épicerie solidaire
des capus

Ce doc est à l'intention des professionnels !

Attribution ou renouvellement AIDE CARTE JEUNES



Nom du jeune

Nom de la structure

Nom du professionnel

Mail Téléphone

Cachet de la structure

Date :



Signature du professionnel

Vous pouvez aussi nous transmettre ce flyer directement par mail à l'adresse suivante : accueil@epicerie-solidaire.fr

Venir à l'Épicerie Solidaire des Capus



Lundi : 15h30-19h
Mardi, mercredi et vendredi :
10h-13h et 15h30-19h
Jeudi, samedi et dimanche : Fermé



epicerie-solidaire.fr



6 rue Jules Guesde, 33800 BORDEAUX



05 56 31 87 81



accueil@epicerie-solidaire.fr

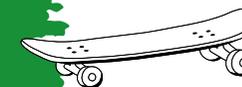


adhésion annuelle de 2€

et sur [facebook.com/epiceriesolidairecapucins](https://www.facebook.com/epiceriesolidairecapucins)



Attribution ou renouvellement AIDE CARTE JEUNES



Nom du jeune

Nom de la structure

Nom du professionnel

Mail Téléphone

Cachet de la structure

Date :



Signature du professionnel

Vous pouvez aussi nous transmettre ce flyer directement par mail à l'adresse suivante : accueil@epicerie-solidaire.fr

Venir à l'Épicerie Solidaire des Capus



Lundi : 15h30-19h
Mardi, mercredi et vendredi :
10h-13h et 15h30-19h
Jeudi, samedi et dimanche : Fermé



epicerie-solidaire.fr



6 rue Jules Guesde, 33800 BORDEAUX



05 56 31 87 81



accueil@epicerie-solidaire.fr



adhésion annuelle de 2€

et sur [facebook.com/epiceriesolidairecapucins](https://www.facebook.com/epiceriesolidairecapucins)

